

Le Burundi souhaite tirer des dividendes économiques sur ses chimpanzés

@rib News, 12/02/2018 – Source Xinhua Le Burundi souhaite s'aligner sur le modèle tanzanien incarné par le parc de Gombe (district de Kigoma) pour "tirer des dividendes économiques" sur ses chimpanzés, apprend-on de M. Samuel Ndayiragije (photo), directeur général de l'Office burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE) et professeur à l'Université du Burundi (UB).

M. Ndayiragije fait cette annonce au cours d'une interview accordée lundi à Xinhua sur la "contribution" des chimpanzés dans l'économie nationale burundaise. **UNE SOURCE DE RECETTES EN DEVISES** "L'une des grosses problématiques burundaises du moment, réside en ce que les chimpanzés du Burundi, qui habitent jusqu'à ce jour en milieu forestier, ne sont pas encore parvenus à procurer des revenus au trésor public burundais", a-t-il regretté. Pour rectifier le tir en la matière, a-t-il recommandé, le Burundi est embarqué sur un long processus d'inventaire, d'éducation et de protection de ses chimpanzés, afin qu'ils soient accessibles aux touristes et participent ainsi à l'alimentation du trésor public burundais en revenus touristiques. Car, a-t-il insisté, à l'instar des autres pays dont les voisins comme le Rwanda, les chimpanzés "doivent une source importante de recettes en devises" pour le Burundi. "Nous sommes convaincus et persuadés qu'un tel pari peut être atteint, nous croyons fermement à cette possibilité et par conséquent nous sommes en train de travailler d'y parvenir dans la mesure où les atouts intrinsèques des chimpanzés (faciles à éduquer, dociles et tolérants vis-à-vis de la présence humains) les prédisposent à générer des revenus touristiques pour le Burundi ; et ce, contrairement aux babouins de tempérament barbare", a-t-il fait remarquer. A ce jour, a-t-il révélé, les chimpanzés sont surtout présents dans le parc national forestier de Kibira (au nord et les réserves forestières nationales de Bururi, de Vyanda et de Makamba (sud). **DES PAYS VOISINS, DE BONS MODELES** Pour lui, en la matière, la Tanzanie (sud-est) voisine, est un bon modèle d'inspiration burundaise pour avoir déjà réussi à aménager un parc de chimpanzés dans la localité de Gombe près de Kigoma où les chimpanzés procurent des revenus importants en devises à l'Etat tanzanien. Sur ce, a-t-il insisté, il y a lieu aussi d'établir un parallélisme avec les gorilles retrouvés dans le parc des Virunga au Rwanda, qui drainent aussi beaucoup de revenus en devises à ce pays. Depuis début 2017, le Burundi a enclenché un élan national pour emboîter le pas à ces deux pays voisins afin de faire en sorte que les chimpanzés burundais participent à l'édification de l'économie nationale. Ainsi, un recensement de l'effectif des chimpanzés présents dans le parc national forestier de la Kibira est en cours alors qu'au niveau des "aires protégées relativement petites" comme la réserve nationale forestière de Bururi, des "traqueurs" burundais formés au parc forestier tanzanien de Gombe, sont en train de suivre les mouvements des chimpanzés locaux pour mettre un accent particulier sur le "volet éducatif" de ces animaux. Au plus tard en 2019, le Burundi espère qu'il pourra récolter les premières dividendes de cette éducation des chimpanzés habitant dans les aires forestières protégées du sud du pays. "A ce jour, il est difficile de préciser l'effectif exact des chimpanzés burundais. Aujourd'hui, le Burundi parvient seulement à compter leurs nids (là où ils ont passé la nuit) sur base desquels on peut faire des recoupements estimatifs. Toutefois, dans quelques mois, le pays sera à même d'indiquer le nombre de chimpanzés peuplant le parc national forestier de Kibira à titre estimatif", a-t-il signalé par ailleurs. M.Ndayiragije a laissé entendre que le recensement en cours du nombre des chimpanzés peuplant les forêts burundaises, est mené dans le cadre d'une meilleure protection du patrimoine faunistique burundais, en prélude à l'exploitation touristique future. **LA SITUATION CONTROVERSEE DES CHIMPANZES** Sur la question de savoir si les chimpanzés burundais seraient protégés ou feraient objet de menaces quelconques à ce jour, M.Ndayiragije a affirmé que la situation en la matière, demeure controversée. "Je peux dire oui et non. En effet pour le parc forestier de la Kibira, les menaces sont relativement moindres ; de même qu'au niveau de la réserve forestière de Bururi où on relève une protection fort poussée grâce à un suivi régulier. En revanche, les menaces sont enregistrées du côté des réserves forestières de Vyanda et de Makamba où on remarque certains chimpanzés agressés par des humains quand ils quittent leurs petites forêts pour aller piller dans les champs des champs des populations humaines environnantes", a-t-il nuancé. Sur la question de savoir où le Burundi en serait aujourd'hui exactement au niveau du programme national de faire des chimpanzés des "contributeurs importants" à l'économie nationale, M.Ndayiragije a indiqué que le processus ad hoc en est encore à l'étape du dénombrement en cours au niveau du parc forestier de Kibira. Néanmoins, a-t-il ajouté, au niveau des réserves forestières du sud du pays (Bururi, Vyanda et Makamba), le Burundi est déjà très avancé parce qu'il en est aujourd'hui à la phase "d'habituation" (ne pas fuir à la vue des êtres humains!) des chimpanzés locaux à tolérer facilement la présence des touristes. Dans le cadre de ce processus de renforcement de la "place des chimpanzés" dans l'économie burundaise, M.Ndayiragije a révélé que l'OBPE a récemment obtenu de l'Institut "Jane Godall" (ONG internationale d'origine américaine) "un tout petit budget" de 25 millions de francs burundais (25.000.000 FBU) à titre d'étape préliminaire dans le partenariat en ce qui concerne de la conservation et la protection des chimpanzés au Burundi.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});